

Colmar

ASSOCIATION Espoir au désespoir

Clément TONNOT



Bernard Rodenstein : « On nous met dans une situation atroce. » Archive L'Alsace/Clément Tonnot

Après l'État qui réduit ses crédits, Colmar rabote de 40 000 € la subvention attribuée à Espoir pour l'hébergement d'urgence. Son président Bernard Rodenstein tire la sonnette d'alarme.

« Les mauvaises nouvelles tombent en été », se désolait Bernard Rodenstein le 19 juillet dernier sur les réseaux sociaux, « en pleine euphorie des amateurs de foot ou du Tour de France ». L'association Espoir doit encaisser deux nouveaux coups durs : « L'État rabote nos crédits pour l'hébergement des publics en difficulté de 60 000 euros (une ponction de péréquation sur les établissements les mieux lotis au profit des autres, n.d.l.r.). Et sans crier gare, la Ville nous sucre 40 000 euros pour l'accueil d'urgence soit 25 % de la dotation annuelle », énumère gravement le président d'Espoir pour qui, au-delà de l'association, « ce sont les publics fragiles qui ont besoin d'être aidés qui en pâtissent ».

• Un service public au titre du droit local

« La Ville de Colmar, détaille Bernard Rodenstein, versait depuis des années à Espoir un budget annuel de 160 000 € pour tout ce qui touche à l'accueil d'urgence », soit l'hébergement de nuit et l'accueil de jour assurés au foyer Victor-Schoelcher, rue de Turckheim.

« Ce montant, martèle le président d'Espoir, correspond à un service public que nous rendons et qui incomberait logiquement à la Ville au titre du droit local ». En l'espèce, il s'agit d'un « droit d'assistance » aux plus démunis datant de 1908, « qui impose aux communes d'assurer un accueil et un hébergement décent à toute personne présente sur le territoire de la ville ».

La prise en charge de cette obligation par Espoir, moyennant finances, avait été négociée à l'époque avec le prédécesseur de Gilbert Meyer, Edmond Gerrer. « Il s'était engagé à payer sa part pour fonctionnement de ce service », commente Bernard Rodenstein, soulignant que si le droit local impose ce genre d'obligations aux communes, il leur procure aussi des ressources supplémentaires, comme « la taxe de riveraineté ».

• « Une pénalisation injustifiée et inadmissible »

Aujourd'hui, le président d'Espoir ne cache pas son incompréhension : « Nous avons refait notre demande de subvention comme chaque année, mais en retour, nous avons découvert que notre dotation était amputée de 25 %, sans aucune explication. » L'association a immédiatement adressé un courrier à Gilbert Meyer, resté sans réponse pour l'instant.

Nous avons également tenté de joindre le maire vendredi pour en savoir plus, pour l'instant sans succès. Espoir attend désormais la rentrée pour « décider comment réagir à cette pénalisation injustifiée et inadmissible ».

Le recul des dotations de la Ville et de l'État vient plomber un peu plus un tableau financier qui se noircit depuis quelques années. Il y a d'abord eu, il y a trois ans, la suppression des crédits du Fonds social européen (70 000 € annuels pour les ateliers d'insertion par l'économie du Cava, centre d'adaptation à la vie active). Puis, l'an dernier, la fin des contrats aidés décidée par l'État : « On ne se voyait pas renvoyer à la rue les gens qui en bénéficiaient, donc nous avons signé des CDI pour les 16 personnes concernées, qui génèrent un surcoût de 172 000 €. »

Bernard Rodenstein tire aujourd'hui la sonnette d'alarme en direction des pouvoirs publics. Il a rencontré le député Eric Straumann jeudi, et compte également solliciter le préfet et la présidente du conseil départemental Brigitte Klinkert. « On nous met dans une situation atroce. Soit les pouvoirs publics se décident à mettre notre subvention au niveau, soit on va devoir réduire les effectifs des personnes accueillies au Cava de manière drastique. »



La Ville a réduit de 25 % sa subvention pour l'accueil d'urgence assuré par l'association Espoir au foyer Victor-Schoelcher, rue de Turckheim. Archive L'Alsace/ David Rodrigues